

2020/2021



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Lettres, Langues et Culture Humaniste
Options : Lettres-Histoire et Lettres-Anglais (M2)

www.inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “lettres, langues et culture humaniste”

Ce master vise la maîtrise de connaissances scientifiques disciplinaires des différents champs de Lettres-Histoire-Géographie et Lettres-Anglais, dans le cadre de la préparation au métier de professeur bivalent en lycée professionnel. Il permet également d'aborder les connaissances essentielles dans les domaines des sciences humaines, mais aussi quelques connaissances en sciences humaines (psychologie, sociologie, droit de l'éducation et, plus largement, l'ensemble des sciences de l'éducation). Ce master vise aussi la construction de toutes les compétences de l'enseignant (au regard du référentiel de compétences de 2013). Enfin il s'agit de rendre les étudiants familiers des recherches en éducation de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.

Structure de la formation : des unités d'enseignement pour une alternance intégrative

Savoirs disciplinaires

Ce bloc vise à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires indispensables pour leur enseignement. Il s'agit de maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel futur en lien avec les programmes scolaires et donnant les bases pour permettre la poursuite de la formation après l'entrée dans le métier.

L'enseignement d'une langue vivante étrangère est inclus dans ce bloc (pour l'option Lettres-Histoire-Géographie).

Savoirs didactiques

Ce bloc vise :

- une réflexion épistémologique sur les différentes disciplines,
- l'acquisition de compétences pour assurer la transformation d'un savoir scientifique en un savoir scolaire.
- la connaissance des processus d'apprentissage
- une réflexion sur l'approche par compétences

Les compétences numériques en lien avec le C2i2e et la place du numérique dans l'enseignement sont travaillées notamment dans ce bloc, mais pas seulement.

Contexte d'exercice du métier

Il s'agit :

- de donner aux étudiants une connaissance approfondie du système éducatif et du statut de ses acteurs (approche sociologique et juridique);
- de les doter de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession –spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel– et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, l'orientation, la relation école-entreprise...; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle;
- de préparer les oraux du concours.

Le travail de ce bloc se fait en relation étroite avec les stages.

Formation à et par la recherche

Les enseignements des différents blocs mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation.

Les étudiants suivent par ailleurs une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche et de poursuivre éventuellement en doctorat. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche en fin de M1) portent sur l'enseignement, l'apprentissage de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Sa thématique sera choisie pour sa visée professionnalisante. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

Mise en situation professionnelle

Les stages, parts essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels et technologiques, conseillers pédagogiques tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs.

Plusieurs types de stages sont proposés en partenariat avec le rectorat :

En master 1 :

- stage de découverte de l'environnement professionnel 1 semaine ;
- stage d'observation et de pratique accompagnée 2 semaines ;
- stage de pratique accompagnée 2 semaines.

En master 2 :

- Stage en alternance en responsabilité de 9 heures par semaine pour les lauréats des concours et stages de pratique accompagnée pour les autres.

Ce bloc vise à doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen terminal semestriel. Pour chaque UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral (sauf pour les rapports de stage ou les écrits de recherche qui sont présentés une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2). Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables («langue vivante étrangère», «mise en situation professionnelle et recherche») sont acquises.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1 (MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement éducatif), une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine (700h) et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages : du 12 au 16 octobre 2020, du 30 novembre au 11 décembre 2020, du 1^{er} au 11 février 2021

Master 2 :

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 tous les jeudis et vendredis
- stage filé le lundi, sous réserve des décisions du rectorat, du 2 novembre 2020 au 9 avril 2021, et stage massé du 1^{er} au 12 février 2021.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel ».

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis

Les formateurs du master Second degré (M1 et M2) «LLCH» :

Responsable du parcours : Lionel.Audion@univ-nantes.fr

Responsable du M2 : Martine.Dordain@univ-nantes.fr

Enseignants

AUDION Lionel (U. de Nantes, Inspé) - Responsable de parcours
BURDIN Claire (U. de Nantes, Inspé)
DE LA GORCE Laurence (Lycée Jules Verne, Inspé)
DORDAIN Martine, (U. de Nantes, Inspé) - Responsable du M2
FERRERUELLA Marina (U. de Nantes, Inspé)
GUICHETEAU Samuel, (U. de Nantes, Inspé)
HENRY Geneviève (Lycée Carcouët, Inspé)
HUCHET Catherine (U de Nantes, Inspé)
MIRGON Marie-José (U de Nantes, Inspé)
PASQUIER-CHEVRIER Christelle (LP Olivier Guichard, Inspé)
PITTIGLIO Serge (U de Nantes, Inspé)

Professionnels

GUILLET Stanislas (LP La Chauvinière)
LACOTE-COQUEREAU Cécile (LP P. et M. Curie)
LEBLANC Alexia (LP Simone Veil)
LEBRAS Céline (LP Michelet)
PICHARD Xavier (lycée H. Dunant)
REGRAIN Nathalie (LP Estournelles de Constant)
VASSE Karine (LP Michelet)

Étudier en master MEEF, parcours «LLCH»

Pour faciliter le travail commun dans cette formation universitaire, professionnelle, d'adultes, quelques questions organisationnelles, quelques règles et les attentes tant des étudiants que des enseignants doivent être précisées.

1 - La finalité du master que vous avez choisi de préparer

Elle est triple :

- Doter les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation des savoirs fondamentaux disciplinaires de leur domaine,
- Former des professionnels de l'enseignement et de la formation, ce qui suppose des connaissances et compétences autres que spécifiquement disciplinaires. Les unités d'enseignement (UE) autour de la « didactique », les UE liées au « Contexte d'exercice du métier » et les UE liées à la « Mise en situation professionnelle » ont cet objectif de construire les connaissances et compétences permettant d'analyser et s'adapter à un contexte de travail, d'analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Former des enseignants et formateurs à et par la recherche. Une pratique professionnelle réfléchie doit pouvoir s'adosser aux résultats des travaux de la recherche en éducation, y contribuer, s'y référer de manière critique.

Cette triple finalité permet aux étudiants qui le souhaitent de se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique (Éducation nationale, enseignement agricole).

2 - Les conditions de réussite

Tous les étudiants, sous statut d'assiduité ou étudiants en dispense d'assiduité, préparent le même master, doivent répondre aux mêmes exigences dans les travaux effectués.

• Assiduité et continuité dans le travail

Ce master peut être préparé sous deux statuts :

- **étudiant(e) sous statut d'assiduité** : bénéficiant du contrôle continu ; un dispositif dit de « parcours aménagé » est possible pour des étudiants souhaitant garder le bénéfice du contrôle continu bien que ne pouvant suivre certains cours en raison d'activité professionnelle partielle.
- **étudiant(e) en dispense d'assiduité** : l'évaluation se fait en fin de semestre par une épreuve ponctuelle d'examen terminal pour chaque UE au minimum (l'examen pouvant prendre la forme d'un écrit sur table, d'un dossier à soutenir à l'oral, etc.). Les épreuves peuvent porter sur l'un des Éléments constitutifs (EC) de l'UE ou sur plusieurs.

Dans les deux cas, **l'assistance aux cours et la régularité dans le travail sont essentielles pour la réussite en formation.**

Les étudiants en dispense d'assiduité sont accompagnés dans leur travail d'appropriation autonome des connaissances et des compétences. Ils peuvent participer à tous les cours selon leurs disponibilités. Ils bénéficient de l'ensemble des supports de cours (thématiques traitées, consignes de travail, documents distribués, diaporamas présentés...) remis lors de la formation classique, soit par une mise à disposition électronique sur la plate-forme de l'Université de Nantes, soit par remise directe lors des journées de formation auxquelles ils peuvent assister.

L'émargement par les présents aux différentes demi-journées de formation a pour objectif premier le suivi pédagogique du travail et des documents transmis. Il répond aussi à une obligation réglementaire pour les étudiants bénéficiant d'une bourse, d'une allocation d'études ou d'indemnités au titre du suivi de la formation. L'Inspé devant certifier la présence des intéressés chaque mois aux administrations respectives.

Enfin, la régularité dans la présence en cours est un élément qui intervient en cas de demande de redoublement pour des UE non acquises.

Il est courtois de prévenir l'enseignant en cas d'absence.

• **Maîtrise du calendrier de formation et des évaluations dans les différentes Unités d'enseignement**

Il appartient à l'étudiant en régime d'assiduité de se tenir au courant des rythmes et modalités du contrôle continu, d'être présent le jour des TD prévus pour ces épreuves ponctuelles. L'absence ou la non remise du travail demandé dans le délai fixé (sauf justificatif d'un empêchement majeur) entraîne la mention « absent » et la note « zéro » pour cette évaluation en session 1.

Les convocations pour les épreuves d'examen doivent être respectées. Aucun « rattrapage » particulier ne peut être sollicité.

L'étudiant en régime de dispense d'assiduité est convoqué aux examens par courrier électronique sur sa messagerie de l'université. En cas d'absence, aucun point ne peut être attribué pour l'UE concernée qui ne peut être validée.

Pour tous les étudiants, une seconde session d'examens est organisée en juin : les étudiants qui n'ont pas obtenu 10 de moyenne annuelle, sont invités à se présenter à nouveau à l'examen terminal pour les UE non validées et non compensées. En master 2, les UE « Recherche » et « Situation professionnelle » ne sont pas compensables (il faut avoir au moins 10 pour que l'UE soit validée).

• **Qualité des travaux demandés**

Plusieurs types de travaux peuvent être demandés dans les différentes unités d'enseignement travaux dont la forme est précisée par l'équipe enseignante et qui peuvent inclure explicitement :

- des travaux individuels (qui doivent le rester)
- des travaux collectifs (par binôme par exemple pour des exposés ou lors des stages en établissement)
- des travaux dont le format peut être celui des épreuves des concours de recrutement CAPLP
- des travaux dont le format est spécifique à la validation de l'UE concernée
- des travaux comportant la construction d'un dossier à soutenir ensuite ou à présenter oralement en formation
- etc.

Dans tous les cas, les règles suivantes s'appliquent :

- un même travail ne sert de support qu'à une seule note
- le travail est personnel à l'étudiant (ou au groupe auteur)
- le travail respecte scrupuleusement la charte anti-plagiat de l'université de Nantes. L'usage d'internet doit donc se faire, s'il est utile, avec la prudence et le respect de l'éthique universitaire (voir la charte anti plagiat p. 17 du **Guide de l'étudiant**).

3 - Les stages professionnels

Trois stages professionnels en établissement scolaire sont intégrés dans le parcours en master 1. Les lieux et dates de stage sont prévus par l'Inspé en liaison avec les services rectoraux.

Un stage filé est prévu pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

4 - Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid101605/les-epreuves-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre.html>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000021625885&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ » (M1)
PARCOURS LETTRES, LANGUES ET CULTURE HUMANISTE (LLCH)
OPTION LETTRES-HISTOIRE

Semestre 1 «Lettres / Histoire-Géographie» et «Lettres / Anglais»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires	180	8
EC1 : Savoirs disciplinaires - Remise à niveau	24	
EC2 et EC3 : Savoirs fondamentaux Lettres	66	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Savoirs disciplinaires - Remise à niveau	24	
EC2a : Savoirs fondamentaux	54	
EC3a : Savoirs fondamentaux - mutualisation M1/M2	12	
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	66	8
EC1 : Didactique du français au lycée professionnel	12	
EC2 : Histoire et épistémologie du français	18	
EC3 : Numérique et apprentissage intégré au français	3	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Didactique de l'histoire-géographie au lycée professionnel	12	
EC2a : Histoire et épistémologie de l'histoire-géographie	18	
EC3a : Numérique et apprentissage intégré à l'histoire-géographie	3	
UE 13 Contexte d'exercice	25	3
UE 14 Langue vivante	10	/
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche	44	8
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	11	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	9	
EC2 : Recherche	24	
Total Semestre 1	325	27

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ » (M1)
PARCOURS LETTRES, LANGUES ET CULTURE HUMANISTE (LLCH)
OPTION LETTRES-HISTOIRE

Semestre 2 «Lettres / Histoire-Géographie» et «Lettres / Anglais»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires	149	8
EC1 et EC2 : Savoirs disciplinaires (Lettres)	74	
EC3 : Savoirs disciplinaires - Simulation oraux concours	1	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Savoirs disciplinaires	56	
EC2a : Savoirs disciplinaires - mutualisation M1/M2	18	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	76	8
EC1 : Didactique du français	12	
EC2 : Didactique - Simulation oraux concours	1	
EC3 : Programme du lycée professionnel – Analyse de dossiers	21	
EC4 : Numérique et apprentissage intégré au français	3	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Didactique de l'histoire-géographie	12	
EC3a : Programme du lycée professionnel – Analyse de dossiers	21	
EC4a : Numérique et apprentissage intégré à l'histoire-géographie	6	
UE 23 Contexte d'exercice	25	3
UE 24 Langue vivante(*)	20	6
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Anglais	20	
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche	44	8
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	11	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	9	
EC2 : Recherche(**)	24	
Total Semestre 2	314	33

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ » (M2)
PARCOURS LETTRES, LANGUES ET CULTURE HUMANISTE (LLCH)
OPTIONS LETTRES-HISTOIRE / LETTRES-ANGLAIS

Semestre 3 «Lettres / Histoire-Géographie» et «Lettres / Anglais»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires	60	12
EC1 : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus - Lettres	9	
EC2 : Didactique du français au lycée professionnel - Lettres	15	
EC3 : Numérique et apprentissage intégré - Lettres	6	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus	9	
EC2a : Didactique de l'histoire-géographie au lycée professionnel	15	
EC3a : Numérique et apprentissage intégré	6	
Option Lettres - Anglais		
EC1b : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus	9	
EC2b : Didactique de l'anglais au lycée professionnel	15	
EC3b : Numérique et apprentissage intégré	6	
UE 32 Contexte d'exercice	25	6
UE 33 Langue vivante(*)	15	2
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Anglais	15	
Option Lettres - Anglais		
EC1b : Français Langue de Scolarisation (FLS)	15	
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche	41	10
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève - Lettres(**)	10	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	10	
Option Lettres - Anglais		
EC1b : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	10	
EC2 : Recherche(**)	18	
EC3 : Suivre activité professionnelle	2	
EC4 : Suivi recherche	1	
Total Semestre 3	141	30

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ » (M2)
PARCOURS LETTRES, LANGUES ET CULTURE HUMANISTE (LLCH)
OPTIONS LETTRES-HISTOIRE / LETTRES-ANGLAIS

Semestre 4 «Lettres / Histoire-Géographie» et «Lettres / Anglais»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires	60	10
EC1 : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus - Lettres	12	
EC2 : Didactique du français au lycée professionnel - Lettres	12	
EC3 : Numérique et apprentissage intégré - Lettres	6	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus	12	
EC2a : Didactique de l'histoire-géographie au lycée professionnel	12	
EC3a : Numérique et apprentissage intégré	6	
Option Lettres - Anglais		
EC1b : Approfondissements disciplinaires adapté au cursus	12	
EC2b : Didactique de l'anglais au lycée professionnel	12	
EC3b : Numérique et apprentissage intégré	6	
UE 42 Contexte d'exercice	25	6
UE 43 Langue vivante*	/	/
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche*	24	14
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève - Lettres(*)	10	
Option Lettres - Histoire-Géographie		
EC1a : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(*)	10	
Option Lettres - Anglais		
EC1b : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(*)	10	
EC2 : Suivre activité professionnelle	2	
EC3 : Mémoire master(*)	2	
Total Semestre 4	109	30

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		8 crédits ECTS
UE11	180 heures	Code : F3U11D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : martine.dordain@univ-nantes.fr, genevieve.henry@univ-nantes.fr, christelle.pasquier-chevrier@univ-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr Anglais : marie-jose.mirgon@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir les épreuves du concours dans les deux valences.
- Se remettre à niveau dans la valence autre que la valence du cursus universitaire.
- Acquérir la méthodologie des épreuves du concours.

CONTENUS

En Lettres, les connaissances à acquérir sont l'histoire littéraire du XVI^e siècle à nos jours et la grammaire française. La méthodologie est celle du commentaire composé.

En Histoire et Géographie, les connaissances concernent les questions mises au programme du concours chaque année.

En anglais, les connaissances à acquérir concernent la littérature, la civilisation et la traduction (thème et version).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)	X	

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 1	Didactique : savoirs pour l'enseignement		8 crédits ECTS
UE12	66 heures	Code : F3U12D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : christelle.pasquier-chevrier@univ-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, stanislav.guillet@ac-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Savoir transposer les savoirs savants en savoirs enseignables aux élèves.
- Savoir concevoir des séquences et des séances d'enseignement propres au lycée professionnel.
- Savoir évaluer les compétences des élèves.
- Connaître l'épistémologie des disciplines enseignées.
- Savoir justifier les choix didactiques.

CONTENUS

Les étudiants étudieront des séquences et des séances d'enseignement, dans les trois niveaux enseignés au lycée professionnel (3^e, CAP, Baccalauréat professionnel) et en construiront progressivement.

Ils se construiront des connaissances sur l'histoire et l'épistémologie des disciplines enseignées dans le cadre de la bivalence.

Enfin, ils seront sensibilisés au numérique intégré aux apprentissages des élèves en lycée professionnel, dans les deux valences.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)	X	

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 1 Semestre 1	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE13	25 heures	Code : F3U13D	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : marina.ferreruela@univ-nantes.fr et serge.pittiglio@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Connaître le contexte d'exercice du professeur de lycée professionnel.
- Connaître le rôle de chaque intervenant en milieu scolaire secondaire.
- Connaître les difficultés propres aux élèves de lycée professionnel.
- Connaître la psychologie des adolescents.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

CONTENUS

Les étudiants apprendront à connaître le lycée professionnel et les différents types d'adultes qui y interviennent ; ils approfondiront également leur connaissance du système scolaire en général et la psychologie des adolescents.

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 1 Semestre 1	Langue Vivante Étrangère		0 crédit ECTS
UE14	10 heures	Code : F3U14D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : martine.dordain@univ-nantes.fr, marie-jose.mirgon@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Connaître la façon de travailler avec des élèves allophones.
- Être sensibilisé.e au Français Langue de Scolarisation (FLS).

CONTENUS

Au premier semestre, seuls les étudiants de l'option Lettres-Anglais sont concernés par cet enseignement, qui est une sensibilisation au FLÉ et qui doit permettre aux futurs professeurs de mieux aider les élèves allophones.

UE 15

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle et Recherche	8 crédits ECTS
UE15	44 heures	Code : F3U15D
Format : CM - TD		
Noms et courriels des enseignants : lionel.audion@univ-nantes.fr, vincent.charbonnier@univ-nantes.fr, samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, stanislas.guillet@ac-nantes.fr, christelle.pasquier-chevrier@univ-nantes.fr Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr		

OBJECTIFS

- Savoir analyser sa pratique professionnelle dans chacune des valences, au sein d'un cadre théorique défini.
- Savoir analyser l'activité des élèves dans chacune des valences.
- Acquérir la méthodologie de recherche dans le cadre d'un master professionnalisant.
- Savoir déterminer un cadre théorique de recherche.
- Rédiger un Travail Ecrit de Recherche (TER), préalable au mémoire.

CONTENUS

Les étudiants prépareront et exploiteront leur stage d'observation puis de pratique accompagnée ; ils analyseront leur pratique débutante et l'activité de leurs élèves dans les deux valences. Ils entameront un travail de recherche dans le cadre de leur master ; au cours du premier semestre, ils seront sensibilisés à la nécessité de déterminer un cadre théorique et travailleront sur la méthodologie de la recherche.

EVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (2 écrits : analyse de pratiques en français et écrit de recherche intermédiaire)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (2 écrits : analyse de pratiques en français et écrit de recherche intermédiaire)	X	

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		8 crédits ECTS
UE21	149 heures	Code : F3U21D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : martine.dordain@univ-nantes.fr, genevieve.henry@univ-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont identiques à ceux du premier semestre.

CONTENUS

Les contenus sont dans la prolongation de ceux du premier semestre, progressivement davantage tournés vers les épreuves orales du concours.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)	X	

UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 2	Didactique : savoirs pour l'enseignement		8 crédits ECTS
UE22	76 heures	Code : F3U22D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : christelle.pasquier-chevrier@univ-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, Stanislas.Guillet@ac-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

En plus des objectifs du premier semestre, les étudiants doivent :

- Connaître les programmes des classes de lycée professionnel dans les deux valences,
- Savoir analyser un dossier en vue de l'oral du concours

CONTENUS

Les contenus sont progressivement davantage orientés vers la prise de fonction de la classe à la rentrée suivante en cas de réussite au concours, dans les deux valences ; s'y ajoute l'étude des programmes des trois niveaux d'enseignement du lycée professionnel (3ème, CAP, Baccalauréat professionnel) dans les deux valences.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)		X

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 2	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE23	25 heures	Code : F3U23D	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : marina.ferreruela@univ-nantes.fr et serge.pittiglio@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

Les objectifs sont les mêmes que ceux du premier semestre.

CONTENUS

Les contenus se situent dans le prolongement de ceux du premier semestre, davantage orientés vers l'épreuve d'oral du concours.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

UE 24

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 1 Semestre 2	Langue Vivante Étrangère		6 crédits ECTS
UE24	10 heures	Code : F3U24D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : marie-jose.mirgon@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Pour l'option Lettres-Anglais : connaître la façon de travailler avec des élèves allophones.
- Être sensibilisé.e au Français Langue de Scolarisation (FLS).
- Pour l'option Lettres-Histoire : maîtriser la langue anglaise (niveau B2).

CONTENUS

Les étudiants de l'option Lettres-Anglais continuent la sensibilisation au FLÉ initiée au premier semestre.
Une remise à niveau, à l'oral et à l'écrit, est proposée aux étudiants de l'option Lettres-Histoire.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu pour chaque option, 2 évaluations	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle et Recherche		8 crédits ECTS
UE25	44 heures	Code : F3U25D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : lionel.audion@univ-nantes.fr, vincent.charbonnier@univ-nantes.fr, samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, stanislas.guillet@ac-nantes.fr, christelle.pasquier-chevrier@univ-nantes.fr, Christelle.Pasquier-Chevrier@ac-nantes.fr Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Savoir analyser sa pratique professionnelle dans chacune des valences, au sein d'un cadre théorique défini.
- Savoir analyser l'activité des élèves dans chacune des valences.
- Acquérir la méthodologie de recherche dans le cadre d'un master professionnalisant.
- Savoir déterminer un cadre théorique de recherche.
- Rédiger un Travail Ecrit de Recherche (TER), préalable au mémoire.

CONTENUS

Les étudiants continueront de préparer et d'exploiter leur stage de pratique accompagnée ; ils analyseront leur pratique débutante et l'activité de leurs élèves dans les deux valences.

Ils poursuivront leur travail de recherche dans le cadre de leur master ; au cours du premier semestre, ils seront sensibilisés à la nécessité de déterminer un cadre théorique et travailleront sur la méthodologie de la recherche.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (2 écrits : analyse de pratiques en option [anglais ou histoire- géographie] et écrit de recherche intermédiaire)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (2 écrits : analyse de pratiques en option [anglais ou histoire- géographie] et écrit de recherche intermédiaire)	X	

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 2 Semestre 3	Savoirs disciplinaires et didactiques		12 crédits ECTS
UE31	60 heures	Code : F3U31D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : Christelle.Pasquier-Chevrier@univ-nantes.fr, martine.dordain@univ-nantes.fr, alexia.leblanc@ac-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr, nathalie.regrain@ac-nantes.fr Anglais : Marie-Jose.Mirgon-Bocquier@univ-nantes.fr, karine.vasse@ac-nantes.fr Espagnol : Xavier.Pichard@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner dans les deux valences.
- Se remettre à niveau dans la valence autre que la valence du cursus universitaire.
- Savoir transposer les savoirs savants en savoirs enseignables.
- Savoir concevoir des séances, des séquences, des progressions-programmations dans le cadre de la bivalence.
- Savoir intégrer le numérique aux apprentissages des élèves.

CONTENUS

Un approfondissement disciplinaire est proposé aux étudiants dans la valence la moins bien maîtrisée (lettres, langues, histoire-géographie).

Dans les deux valences, un travail est proposé sur la didactique des disciplines : conception de séquences et séances, aide à la réalisation de la progression-programmation, dans les trois niveaux enseignés au lycée professionnel (3ème, CAP, Baccalauréat professionnel).

Un module spécifique concerne le numérique intégré aux apprentissages, dans les deux valences.

Enfin, dans l'option langues, un module allemand ou espagnol est proposé aux étudiants éventuellement concernés.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)	X	

UE 32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 2 Semestre 3	Contexte d'exercice		6 crédits ECTS
UE32	25 heures	Code : F3U32D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : serge.pittiglio@univ-nantes.fr, claire.burdin@univ-nantes.fr, cecile.coquereau@ac-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Connaître le contexte d'exercice du professeur de lycée professionnel.
- Connaître le rôle de chaque intervenant en milieu scolaire secondaire.
- Connaître les difficultés propres aux élèves de lycée professionnel.
- Connaître la psychologie des adolescents.

CONTENUS

Les étudiants approfondiront leur connaissance du système éducatif et du lycée professionnel en particulier, notamment les différents types d'adultes qui y interviennent ; ils approfondiront également leur connaissance de la psychologie des adolescents.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

UE 33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 2 Semestre 3	Langue Vivante Étrangère		6 crédits ECTS
UE33	15 heures	Code : F3U33D	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : martine.dordain@univ-nantes.fr, Marie-Jose.Mirgon-Bocquier@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Connaître la façon de travailler avec des élèves allophones.
- Être sensibilisé.e au u français langue de scolarisation (FLSco).
- Maîtriser l'anglais oral et écrit, niveau B2.

CONTENUS

Les étudiants de l'option Lettres-Anglais sont concernés par la sensibilisation au FLSco, qui doit permettre aux futurs professeurs de mieux aider les élèves allophones.
Les étudiants de l'option Lettres-Histoire améliorent leur maîtrise de l'anglais oral et écrit.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)

Master 2 Semestre 3	Mise en situation professionnelle et Recherche	12 crédits ECTS
UE34	41 heures	Code : F3U34D
Format : CM, TD		
Noms et courriels des enseignants : vincent.charbonnier@univ-nantes.fr, celine.lebras@univ-nantes.fr , karine.vasse@ac-nantes.fr, Christelle.Pasquier-Chevrier@univ-nantes.fr, martine.dordain@univ-nantes.fr		

OBJECTIFS

- Savoir analyser sa pratique professionnelle dans chacune des valences, au sein d'un cadre théorique défini.
- Savoir analyser l'activité des élèves dans chacune des valences.
- Acquérir la méthodologie de recherche dans le cadre d'un master professionnalisant.
- Savoir déterminer un cadre théorique de recherche.
- Commencer la rédaction du mémoire de master.

CONTENUS

Les étudiants exploiteront leur stage en responsabilité ; ils analyseront leur pratique professionnelle et l'activité de leurs élèves dans les deux valences.

Ils poursuivront (ou entameront) leur travail de recherche dans le cadre de séminaires de recherche.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (1 oral : analyse de pratiques en français et 1 écrit de recherche intermédiaire)	X	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (2 écrits : analyse de pratiques en français et écrit de recherche intermédiaire)	X	

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 2 Semestre 4	Savoirs disciplinaires et didactiques		10 crédits ECTS
UE41	60 heures	Code : F3U41D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : Lettres : martine.dordain@univ-nantes.fr Histoire-Géographie : samuel.guicheteau@univ-nantes.fr, Laurence.Delagorce@univ-nantes.fr, nathalie.regrain@ac-nantes.fr, alexia.leblanc@ac-nantes.fr Anglais : Marie-Jose.Mirgon-Bocquier@univ-nantes.fr, karine.vasse@ac-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner dans les deux valences.
- Continuer la remise à niveau dans la valence autre que la valence du cursus universitaire.
- Savoir transposer les savoirs savants en savoirs enseignables.
- Savoir concevoir des séances, des séquences, des progressions-programmations dans le cadre de la bivalence.
- Savoir intégrer le numérique aux apprentissages des élèves.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (dans les deux valences)	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité (dans les deux valences)	X	

CONTENUS

L'approfondissement disciplinaire proposé aux étudiants dans la valence la moins bien maîtrisée (lettres, langues, histoire-géographie) est maintenu au second semestre, dans la même valence.

Dans les deux valences, le travail sur la didactique des disciplines est approfondi: conception de séquences et séances, dans les trois niveaux enseignés au lycée professionnel (3ème, CAP, Baccalauréat professionnel).

Un module spécifique concerne le numérique intégré aux apprentissages, dans les deux valences.

Enfin, dans l'option langues, un module allemand ou espagnol est proposé aux étudiants éventuellement concernés.

UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 2 Semestre 4	Contexte d'exercice		6 crédits ECTS
UE42	25heures	Code : F3U42D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : serge.pittiglio@univ-nantes.fr, claire.burdin@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Connaître le contexte d'exercice du professeur de lycée professionnel.
- Connaître le rôle de chaque intervenant en milieu scolaire secondaire.
- Connaître les difficultés propres aux élèves de lycée professionnel.
- Connaître la psychologie des adolescents.

CONTENUS

Les étudiants approfondiront leur connaissance du système éducatif et du lycée professionnel en particulier, notamment les différents types d'adultes qui y interviennent ; ils approfondiront également leur connaissance de la psychologie des adolescents.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

UE 44

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Lettres, Langues et Culture Humaniste (LLCH)			
Master 2 Semestre 4	Mise en situation professionnelle et Recherche		14 crédits ECTS
UE44	24 heures	Code : F3U44D	Format : CM, TD
Noms et courriels des enseignants : viencent.charbonnier@univ-nantes.fr, martine.dordain@univ-nantes.fr, celine.lebras@ac-nantes.fr, Christelle.Pasquier-Chevrier@univ-nantes.fr			

OBJECTIFS

- Savoir analyser sa pratique professionnelle dans chacune des valences, au sein d'un cadre théorique défini.
- Savoir analyser l'activité des élèves dans chacune des valences.
- Acquérir la méthodologie de recherche dans le cadre d'un master professionnalisant.
- Savoir déterminer un cadre théorique de recherche.
- Commencer la rédaction du mémoire de master.

CONTENUS

Les étudiants exploiteront leur stage en responsabilité ; ils analyseront leur pratique professionnelle et l'activité de leurs élèves dans les deux valences.
Ils poursuivront leur travail de recherche (suivi individuel par le directeur de recherche).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu (2 oraux : analyse de pratiques en option [langue ou histoire-géographie] et soutenance du mémoire)		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité Soutenance du mémoire		X

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « *ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte* », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « *la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments* ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction. La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent

aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales

(genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

LES PUBLICATIONS DE L'INSPE ACADÉMIE DE NANTES

LA REVUE RESSOURCES, POUR LA FORMATION, L'ÉCOLE ET LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Cette revue interface entre recherche et innovation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des expérimentations menées en Inspé. Elle souhaite permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



**Lecture et écriture :
des recherches en ESPE**
Avril 2018



**Travaux de recherche
des étudiants de l'ESPE**
Décembre 2018



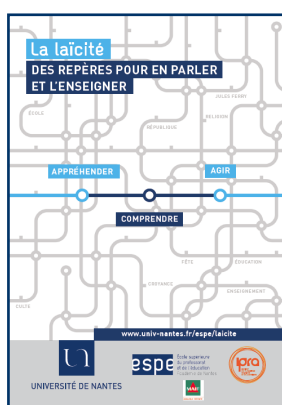
**Apprendre à lire l'activité
d'apprentissage des élèves**
Avril 2019

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

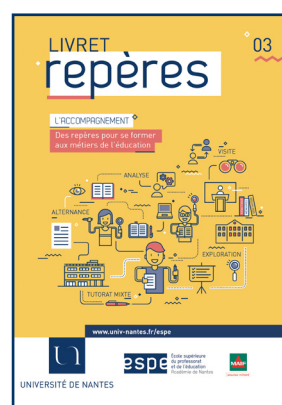
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



**La recherche dans votre ESPE,
des repères pour réussir son
mémoire**



**La laïcité, des repères pour en
parler et l'enseigner**



**L'accompagnement, des repères
pour se former aux métiers de
l'éducation**

L'ensemble de ces ouvrages est disponible en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur :
www.inspe.univ-nantes.fr/recherche-innovation/



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.inspe.univ-nantes.fr



Inspé de l'Académie de Nantes
@InspeNantes